



Équipe Marchand Landriault

Septembre 2016 : MRCC2

L'industrie des valeurs mobilières est en constante évolution et les organismes de réglementation (ORCVM) qui la supervise demeurent dans un mode d'amélioration continue, et ce dans l'intérêt du grand public et des investisseurs.

RBC Dominion valeurs mobilières et les membres de l'Équipe Marchand Landriault sommes très satisfaits des changements et seront au premier plan dans la mise en place et dans l'application de ces nouvelles mesures.

Dans ce cadre d'idées, les ORCVM ont instauré un programme d'importants changements au niveau des règles de transparence depuis 2014. Ce processus s'échelonne sur trois ans et met la priorité sur la divulgation d'informations supplémentaires contenues dans toute la communication et la documentation présentées aux clients. La dernière étape de ce processus est prévue pour janvier 2017 et concerne les deux principaux sujets suivants :

- Le calcul du rendement de portefeuille en fonction des poids relatifs des montants et non en fonction du temps dans lequel ces montants sont déposés. Cette information (le rendement) vous était déjà transmise lors de vos rencontres régulières avec votre conseiller de l'Équipe Marchand Landriault.
- Un nouveau relevé sur toutes les formes de rémunération versée à RBC Dominion valeurs mobilières concernant l'opération de votre compte. Si votre compte est présentement géré de façon discrétionnaire, les honoraires (calculés sur une base de pourcentage des actifs) vous ont été expliqués et divulgués lors de l'ouverture de votre compte. Ces honoraires représentent tous les services qui vous sont offerts par notre groupe. Pour ceux et celles qui utilisent la gestion assistée (lire transactionnelle), vous serez maintenant en mesure de voir les honoraires directs et indirects applicables dans la gestion de votre compte. Cette rémunération provient principalement de trois sources : les honoraires de maintien sur les fonds mutuels, les ristournes d'émetteurs sur les nouvelles émissions et à l'achat de certificat de placement garanti (CPG) ainsi que les commissions chargées sur les transactions de valeurs mobilières.

Ces nouvelles règles viennent quantifier les montants que vous versez pour nos services ainsi que les rendements liés à la performance de votre portefeuille. Nous sommes en parfait accord avec celles-ci et considérons que l'effet sur la clientèle sera des plus positifs.

Depuis son origine, l'Équipe Marchand Landriault a basé son modèle d'affaires sur des valeurs très précises incluant la transparence et l'intégrité et ce afin de construire une relation durable avec notre clientèle. Voilà pourquoi nous nous sommes toujours efforcés de renseigner notre clientèle sur la forme de notre rémunération et sur l'évolution de notre rôle de gestionnaire de patrimoine. Comme nous vous l'avons mentionné, nos services de gestion en patrimoine comprennent : la fiscalité, la planification de la retraite, la planification successorale et la révision des besoins de protection de patrimoine (assurances), sans compter l'accès à nos spécialistes. Ce plan de gestion de patrimoine complet vous est offert sans frais et fait partie intégrale de notre offre de service globale. Puisque la transparence sera désormais au premier plan, nous vous encourageons à discuter avec vos conseillers (les vôtres ainsi que vos proches) pour bien comprendre comment ceux-ci sont rémunérés.

À l'aube de ces changements importants, notre équipe et toute l'organisation de RBC Dominion valeurs mobilières seront à votre disposition pour vous aider à prendre les bonnes décisions dans la gestion de votre patrimoine familial.

Si vous avez des questions concernant tous les aspects de ce processus, nous vous invitons à communiquer avec un conseiller de notre équipe.

*Jean Marchand, CPA, FCSI
V-P, Gestionnaire de portefeuille
450-686-3325*

*Michel Landriault, GPC
V-P, Conseiller en placement
450-686-3372*

*Philippe Ouellette, GPC, FCSI
Conseiller associé en patrimoine
450-686-3485*

Les titres ou stratégies de placements mentionnés dans ce bulletin peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs ou portefeuilles. Les renseignements contenus dans ce bulletin ne constituent pas une recommandation à l'intention d'un investisseur en particulier ou d'un type d'investisseurs, et ils ne constituent pas une recommandation quant aux situations particulières d'un investisseur, d'un type d'investisseurs ou d'un portefeuille en particulier. Vous devriez consulter votre conseiller en placement avant de prendre une décision quant à un titre ou une stratégie de placement mentionné dans ce bulletin afin de déterminer si les titres ou stratégies de placements mentionnés s'appliquent à votre situation particulière. Ces renseignements ne remplacent pas les conseils professionnels de votre conseiller en placement. Le commentaire, les opinions et les conclusions, le cas échéant, qui figurent dans ce bulletin représentent le point de vue personnel et subjectif du conseiller en placement [précité], lequel n'agit pas à titre d'analyste et dont l'avis ne correspond pas forcément à celui de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. L'information contenue dans les présentes a été obtenue de sources considérées comme fiables au moment de leur obtention, mais ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc. ni ses employés, agents ou fournisseurs d'information ne peuvent garantir son exactitude et son exhaustivité. Ce rapport ne constitue pas une offre de vente non plus que la sollicitation d'une offre d'achat de titres, et ne doit en aucune circonstance être interprété comme tel. Ce rapport est fourni sur la base d'une entente selon laquelle ni RBC Dominion valeurs mobilières Inc. ni ses employés, agents ou fournisseurs d'information n'assument quelque responsabilité ou obligation que ce soit à l'égard de celui-ci. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.* et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. *Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. © Marque déposée de la Banque Royale du Canada. Utilisée sous licence. RBC Gestion de patrimoine est une marque déposée de la Banque Royale du Canada. Utilisée sous licence. © Banque Royale du Canada 2013. Tous droits réservés.